

## Histoire, Géographie, Patrimoines



## LICENCE PROFESSIONNELLE

# Guide conférencier

CODE RNCP : 29977 - Nombre de places disponibles : 20

### LES DÉBOUCHÉS

Cette licence permettra d'exercer le métier de guide dans le cadre :

- d'entreprises de tourisme (agences de voyages, tour opérateur, etc.)
- de structures culturelles (musées, monuments, sites, etc.)
- au sein d'une collectivité territoriale (offices de tourisme) ou d'une ville pour la mise en valeur du patrimoine (service d'animation du patrimoine, etc.)

*Possibilité d'exercer son activité soit comme salarié(e), soit avec un statut de travailleuse/travailleur indépendant(e).*

### LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation vise à apporter les compétences nécessaires afin que les futurs guides bilingues puissent promouvoir le patrimoine auprès de touristes français et étrangers en assurant un discours interprétatif de qualité et travailler dans les milieux de la culture (musées, monuments et sites patrimoniaux) mais aussi du tourisme (agences de voyages autocaristes, offices de tourisme) et sur des territoires très diversifiés.

Un projet tutoré ainsi qu'un stage de douze semaines (minimum) permet à l'étudiant(e) de mettre en pratique les compétences et savoirs acquis.

### LES COMPÉTENCES ACQUISES

Cette licence professionnelle permet aux étudiantes et étudiants d'acquérir les compétences et les savoirs suivants :

5 compétences principales :

- S'exprimer et communiquer dans des langues étrangères
- Appliquer les techniques de guidage et conduire un groupe
- Concevoir une visite guidée
- Appréhender un territoire dans toutes ses composantes (géographique, historique, artistique, culturelle)
- Expérimenter le travail de guide-conférencier



## PARTENAIRES

Cette formation bénéficie du soutien de nombreuses structures :

- DRAC Hauts-de-France
- Réseau des Villes et Pays d'Art et d'Histoire du Nord-Pas-de-Calais (Saint-Omer, Lens-Liévin, Lille, Cambrai et Roubaix) et de Picardie (Noyon)
- des offices de tourisme (Arras, Lille, Béthune-Bruay, Laon, Lens-Liévin)
- du musée du Louvre-Lens
- de musées à thématique historique et archéologique (maison de la bataille de la Peene à Noordpeene, La Coupole à Helfaut, Forum antique de Bavay, Centre historique médiéval d'Azincourt)

## LE RYTHME DE LA FORMATION

- **Volume des enseignements** (hors stage et projet tutoré) : 474 h
- **Volume du projet tutoré** : 140 h (dont 110 h de travail personnel de l'étudiant)
- **Durée du stage** : 12 semaines minimum

## LES ATOUTS DE LA FORMATION

- La cohésion de l'équipe pédagogique, formée à la fois d'universitaires et de professionnel(le)s
- Des sorties pédagogiques afin de pratiquer *in situ* l'exercice de la visite guidée et découvrir le patrimoine régional
- Le projet tutoré et la durée du stage permettant une immersion réelle dans le monde professionnel
- La reconnaissance de la formation par le milieu professionnel régional

## LE PROGRAMME DE LA FORMATION

Premier semestre	Deuxième semestre
<p><b>UE1 – S'exprimer et communiquer dans des langues étrangères</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Première langue (anglais)</li><li>▪ Deuxième langue (allemand, espagnol ou néerlandais)</li></ul> <p><b>UE2 – Appliquer les techniques de guidage et conduire un groupe</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Méthodologie et techniques de guidage</li><li>▪ Conduite de la prestation et application en situation de groupe</li><li>▪ Approche culturelle des publics</li></ul> <p><b>UE4 - Appréhender un territoire dans toutes ses composantes (géographique, historique, artistique, culturelle)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Patrimoine et politiques publiques</li><li>▪ Histoire de l'art et de l'architecture</li><li>▪ Histoire des anciens Pays-Bas</li><li>▪ Histoire des sciences, des techniques et des entreprises</li></ul>	<p><b>UE3 – Concevoir une visite guidée</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ SAÉ : Projet tutoré (anglais)</li></ul> <p><b>UE4 - Appréhender un territoire dans toutes ses composantes (géographique, historique, artistique, culturelle)</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Connaissance et analyse du territoire</li><li>▪ Lecture et interprétation de paysages et de sites</li><li>▪ Lecture et interprétation d'œuvres et d'objets culturels</li></ul> <p><b>UE5 5 – Expérimenter le travail de guide-conférencier</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>▪ Environnement économique et diversité de l'offre dans les milieux de la culture et du tourisme</li><li>▪ Approche des nouvelles pratiques patrimoniales</li><li>▪ Insertion professionnelle</li><li>▪ Ateliers de créativité entrepreneuriale</li><li>▪ Stage (12 semaines minimum en France ou à l'étranger)</li></ul>

## CONDITIONS D'ACCÈS

### Formation initiale :

Recrutement national sur dossier de candidature ouvert aux titulaires d'un Bac +2, dans l'un des domaines suivants : histoire, histoire de l'art, archéologie, langues étrangères appliquées ou littérature. Les candidats retenus par la commission de sélection subiront un entretien de motivation et de culture générale.

### Formation continue :

La licence est accessible aux salariés ou demandeurs d'emploi.

Contact : [fcu-fare@univ-artois.fr](mailto:fcu-fare@univ-artois.fr)

Ils peuvent faire reconnaître leur expérience pour intégrer la Licence Professionnelle via la Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) ou pour la valider via la Validation des Acquis de l'expérience (VAE) ou encore le parcours mixte.

Contact : [fcu-pac@univ-artois.fr](mailto:fcu-pac@univ-artois.fr)

*Un niveau B1 voire B2 (compétences orales) dans une des langues dispensées dans la formation sera grandement souhaité.*



### CONTACT

UFR Histoire, Géographie, Patrimoines  
Secrétariat Licence  
Tél. 03 21 60 49 87  
[tlguideconferencier@univ-artois.fr](mailto:tlguideconferencier@univ-artois.fr)

### Responsable de formation

Delphine Hanquiez  
Maître de conférences en Histoire de l'art médiéval  
[delphine.hanquiez@univ-artois.fr](mailto:delphine.hanquiez@univ-artois.fr)



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés